



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 septembre 2023

(Convocation du 20/09/2023)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre à dix-huit heures 30 minutes,
Le conseil municipal de Doissin, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme Véronique SEYCHELLES, maire.

Présents : Mmes MARCADEUX Alicia, GUILLOUD Paulette, Mme CARLIER Cécile, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, MM BERTHON Patrick, Mr MOLLARD Michaël, DURAND Matthieu, MERMET Romain.

Excusés : Mr FUZIER Thomas, MENTEUX Laure, TORRICELLI Blandine, BILLON Evan

Absent : Mr BOUVARD Martial

Pouvoirs : Mme DURAND Emilie pouvoir à Mr DURAND Matthieu, Mr BILLON Evan pouvoir à Mme SEYCHELLES Véronique, Mme TORRICELLI Blandine pouvoir à Mme CARLIER Cécile.

Catherine PONCET est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Modification du PLUi
- Redevance spéciale SYCLUM
- Transfert de compétences de l'éclairage public
- Sécurisation du Rousset
- Rentrée scolaire
- Vœux du Maire

⇒ **Modification du PLUi**

Romain Mermet, adjoint à l'urbanisme informe le Conseil municipal que les nouvelles données suite à la modification du PLUi sont consultables sur le site internet de la commune.

Les modifications concernent majoritairement des points sur le règlement écrit du PLUi

⇒ **Redevance spéciale SYCLUM**

Madame le Maire informe le Conseil municipal du maintien de la redevance spéciale du Syclum qu'il faudra payer chaque année. Le montant sera d'environ 3 637.44 € / an.

La redevance spéciale concerne uniquement la collecte des déchets assimilés aux ordures ménagères des bâtiments communaux (inexistante lorsque nous étions au SMND). Elle est calculée en fonction de l'importance du service rendu et de la quantité de déchets gérés par le service public de gestion des déchets.

Coût du service par litre de déchet qui n'augmentera pas pour 2023 : 0,036 €HT

⇒ **Transfert de compétences de l'éclairage public au TE38**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que suite à l'accord reçu concernant le financement par le Fonds vert d'une partie des travaux de rénovation de l'éclairage public en solaire,

- Coût de l'opération : 460 334.00 €
- Montant de la subvention Fonds Vert : 184 133.60 €

il convient de confirmer avec le TE 38 et la préfecture qui gère le Fonds vert les modalités de transfert de cette subvention en cas de transfert de compétence au TE 38 ; en effet, le transfert de compétences entrainera un changement de maître d'ouvrage.

N°2023/ Sécurisation du Rousset

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet de sécurisation de la Route du Rousset, deux bureaux d'études ont été reçus

Chacun a fourni le chiffrage d'études préliminaires qui a été demandé :

- INFRAPOLIS

Reçu par Véronique SEYCHELLES, Cécile CARLIER et Romain MERMET

⇒ montant de 4 875 € HT – 5 850 € TTC

- GEOCONCEPT 3D

Reçu par Véronique SEYCHELLES, Catherine Poncet et Romain MERMET

⇒ pour un montant de 9 010 € HT – 10 812.00 € TTC

La différence de coût s'explique par la non prise en compte de différents besoins nécessaires pour avoir une étude préliminaire, qu'il aurait fallu intégrer par la suite

L'entreprise GEO CONCEPT a su convaincre les élus et propose un projet plus complet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

⇒ **VALIDE** le chiffrage de l'entreprise GEO CONCEPT 3D

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier et effectuer les demandes de subventions afin de réaliser cette étude.

Toujours dans le cadre de la sécurisation du Rousset, nous organiserons une séance de travail avec les habitants qui souhaitent participer afin de faire remonter toutes leurs problématiques existantes.

⇒ Une distribution dans les boîtes aux lettres sera faite dès que la date sera fixée

Un comité de pilotage doit être constitué avec les deux autres communes concernées (Blandin et Val de Virieu).

⇒ Un 1^{er} point est organisé en octobre avec les maires des 2 autres communes

Le département est partie prenante puisque la route du Rousset est une départementale et nous accompagnera tout au long du projet.

⇒ Rentrée Scolaire

Effectif de 4 classes avec :

- TPS/PS/MS : 24 enfants
- GS/CP : 21 enfants
- CE1/CE2 : 20 enfants
- CM1/CM2 : 18 enfants

Effectif de la cantine : 53 enfants en moyenne sur le mois de septembre.

Il a été créé un groupe WhatsApp avec l'accord de chaque agent concerné et les élus de la commission scolaire pour faciliter le passage d'information.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le vendredi 06 octobre, une journée Athlétisme avec Montrevel est organisée.

⇒ Vœux du maire

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 12 janvier au soir.

⇒ Environnement, Culture et patrimoine

La randonnée du Chemin de St Martin a eu lieu ce dimanche 24/09 passant par Chélieu, Torchefelon et Doissin.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Véronique SEYCHELLES lève la séance à 20h15



Le Maire,
Véronique SEYCHELLES